

Exploitant

- ✓ Sous la responsabilité de l'exploitant
- ✓ Énergie auxiliaire hors ou sous tension à 750 V et moins



- ✓ Hors de la responsabilité de l'exploitant
- ✓ Moyenne tension hors tension en mesurage chez un client
- ✓ Moyenne tension hors tension en construction ou en démantèlement
- ✓ Basse tension hors ou sous tension
- ✓ Sur appareils suivant: transformateurs, coupe-circuits et parafoudres
- ✓ Appareils sous la responsabilité de l'exploitant une fois leurs bretelles déconnectées

Exploitant

- ✓ Sous la responsabilité de l'exploitant
- ✓ Installation à 750 V et plus hors tension



Exploitant

- ✓ Sous la responsabilité de l'exploitant
- ✓ Installations à 750 V et plus sous tension